



Communiqué de Presse

European Institutional Asset Management Survey
(EIAMS) 2009



European Institutional Asset Management Survey 2009

Profond changement dans l'attitude et les pratiques des investisseurs institutionnels européens

Invesco publie les résultats de la 9^{ème} enquête européenne sur la gestion des réserves des investisseurs institutionnels, conduite en collaboration avec Investment & Pensions Europe (IPE) entre décembre 2008 et avril 2009. Cette enquête vise à mieux appréhender les attentes et les comportements des investisseurs institutionnels européens en fonction de la taille des institutions. Comme pour les précédents exercices, les catégories d'investisseurs interrogés ont été les compagnies d'assurances, les fonds de pension dont la représentation est en hausse dans l'étude 2009 et les autres types d'investisseurs institutionnels. L'enquête EIAMS 2009 repose sur l'analyse de réponses de 117 investisseurs issus de 24 pays (France, Allemagne, Benelux, Grande-Bretagne, Irlande, Suisse, Italie...) représentant près de 477 milliards d'euros. Elle a bénéficié du soutien renouvelé de l'AFG, de NYSE Euronext et de l'association allemande BVI.

Les grands enseignements : Une rotation importante de l'allocation d'actifs et un intérêt nouveau pour l'horizon d'investissement.

La crise économique et financière semble avoir modifié profondément l'attitude et les pratiques des investisseurs : telle est la principale conclusion de l'enquête EIAMS 2009. Outre une rotation importante de l'allocation d'actifs en faveur des produits de taux et des produits de trésorerie au détriment des actions, l'enquête montre que les investisseurs sont de plus en plus attentifs à l'horizon de placement, puisqu'ils doivent maintenant redresser la valeur de leurs portefeuilles après les récents bouleversements des marchés.

« Avec une année où le secteur a expérimenté des difficultés sans précédent, les résultats de l'enquête seront plus déterminants et significatifs que jamais », souligne Yves Van Langenhove, Directeur commercial institutionnel pour le Benelux et la région nordique chez Invesco. « Les investisseurs ont perdu beaucoup d'illusions sur les mérites des différentes classes d'actifs, et demeurent toujours confrontés à la difficulté de construire des portefeuilles sur la base des performances attendues et de la diversification des risques. Ils ont désormais beaucoup moins de certitudes quant au rôle que peuvent jouer aujourd'hui les différentes catégories d'actifs en matière de performance. »

Une préférence pour les actifs défensifs et stables

L'évolution des préférences en matière d'allocation d'actifs concerne les institutionnels de toutes tailles et de tous pays. Combinée à l'impact mécanique de la baisse de la valorisation des actifs actions sous l'effet de la chute des marchés (l'indice MSCI Europe a reculé de 43% en 2008), la recherche de sécurité par les investisseurs a affecté les parts relatives des différentes classes d'actifs. La part des actions au sein des portefeuilles est passée à 25 %, contre 32 % un an plus tôt. La proportion des investissements obligataires a gagné 3 points de pourcentage à 54 %. Les produits de trésorerie sont les grands gagnants : ils représentent désormais 10 % des actifs en portefeuille, contre 6 % l'année précédente. 14 % des investisseurs sondés prévoient de continuer à renforcer leur allocation en produits de trésorerie et seuls 5 % envisagent d'alléger leurs positions en portefeuille. On note également le succès croissant des obligations d'entreprises, qui représentent aujourd'hui 18 % de l'ensemble des actifs contre 12,9 % dans l'enquête EIAMS 2008, ainsi qu'un biais prononcé en faveur de

Ce communiqué de presse est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition d'investissement, ni une autre forme de conseil aux investisseurs. Ce communiqué de presse est publié en France et Luxembourg par Invesco Asset Management S.A., 18 rue de Londres F- 75009 Paris. Ce communiqué de presse est publié en Belgique par Invesco Asset Management S.A. Belgian Branch, Avenue Louise 326 B31, B-1050 Brussels. Ce communiqué de presse est publié en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Genferstrasse 21, CH-8002 Zürich.



Communiqué de Presse

European Institutional Asset Management Survey (EIAMS) 2009



A propos d'Invesco

Invesco est l'un des premiers gestionnaires de capitaux indépendants dans le monde. Opérant sous les marques AIM, Invesco Trimark, Atlantic Trust, Invesco, Invesco PowerShares et WL Ross & Co., Invesco Ltd propose des véhicules d'investissement dans le monde entier pour les investisseurs institutionnels et des distributeurs

L'Association Française de la Gestion Financière (AFG)

représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent plus de 2 400 milliards d'euros d'actifs, dont 1 300 milliards d'euros sous forme de gestion collective (1^{er} rang européen et 2^{ème} rang mondial après les Etats-Unis).

Contacts presse

Corinne Pinçon
Invesco Asset Management
Tél : 33 1 56 62 43 35

Dominique Pignot
AFG
Tél : 33 1 44 94 94 17

L'Europe au sein de l'allocation d'actifs. Ainsi, en moyenne, 81% des actifs sont investis en Europe contre 8,7% aux Etats-Unis et 2,2% en Asie.

Pour l'avenir, les investisseurs qui prévoient d'accroître leur allocation en actions sont aussi nombreux que ceux qui prévoient de la réduire, ce qui laisse suggérer un optimisme prudent quant à la possibilité d'une issue à la crise. Toutefois, dans l'ensemble, les investisseurs interrogés considèrent les produits de taux comme la plus importante source de performance absolue, suivie par l'immobilier.

L'attrait des investissements alternatifs érodé par la crise à l'exception des investissements immobiliers.

Le secteur immobilier est toujours de loin le plus recherché dans le cadre d'une allocation en investissements alternatifs et les investisseurs prévoient d'y accroître sensiblement leur exposition l'année prochaine. Au total, l'enquête indique cependant que la popularité des classes d'actifs alternatives (qui traduit un besoin de diversification des portefeuilles via des secteurs en principe non corrélés aux marchés classiques) a été sensiblement émoussée par la crise financière. La proportion des actifs alternatifs dans les portefeuilles des sondés est passée de 10 % l'année dernière à 8,7 % cette année, et les investisseurs se sont particulièrement détournés des *hedge funds* et du capital-investissement.

Une nouvelle priorité accordée à l'horizon de placement aux côtés de la performance et du risque

Le niveau de risque et la performance demeurent les principaux objectifs d'investissement de tous les institutionnels interrogés, mais l'enquête met en lumière la priorité nouvelle donnée à l'horizon de placement (classé en priorité 1 contre 5 en 2008) pour les actifs gérés en interne. « *C'est un comportement logique pour des investisseurs qui ont vu leurs prévisions de performance balayées par la crise et qui doivent reconsidérer la période d'investissement nécessaire à la reconstitution des actifs* », constate Yves Van Langenhove.

On note également la priorité accordée à la performance relative sur la performance absolue. « *La recherche de la performance absolue dans le cadre de portefeuilles gérés en interne comme ceux dont la gestion est déléguée ne représente plus le critère premier. Ce phénomène traduit probablement la reconnaissance du climat d'investissement actuel : les préoccupations des investisseurs sont en pratique éloignées, provisoirement espérons-le, de leurs considérations à long terme habituelles, pour privilégier la recherche de sécurité et de liquidité.* » conclut Yves Van Langenhove.

« *Quant à l'horizon de placement, qui semble se raccourcir, et au volume de placement en actions, qui tend à diminuer, il y aurait de quoi s'inquiéter concernant l'impact plutôt négatif que risquent d'exercer sur la politique d'investissement à long terme des investisseurs institutionnels les nouvelles normes comptables, si elles ne sont pas convenablement modifiées par l'IASB. En effet, si rien ne change, les principaux investisseurs, dont les sociétés d'assurance en France et ailleurs en Europe, risquent de devoir reconsidérer leur politique d'investissement beaucoup plus en fonction d'une logique comptable que sur la base de considérations économiques* » souligne Carlos Pardo, Directeur des Etudes économiques de l'AFG.